

## Pour la qualité de vie des Chavannois, non au projet de nouvelle jonction autoroutière !

Les niveaux élevés de bruit et de pollution affaiblissent, aujourd'hui déjà, la qualité de vie des habitants de l'Ouest lausannois. Or, un projet de nouvelle jonction autoroutière à Chavannes vise à « augmenter la capacité (...) des accès au tronçon d'autoroute », et prévoit, en 2020, 10'000 mouvements de véhicules de plus aux abords de la nouvelle jonction si celle-ci se réalise.

Pour nous, habitants de Chavannes-près-Renens, cette perspective est inacceptable.

En effet :

- Premièrement, les études montrent que lorsqu'on augmente la capacité d'une route, on crée une demande qui va augmenter le trafic sur cet axe. Or, le trafic est déjà extrêmement important, tant sur l'axe autoroutier actuellement surchargé –les ralentissements y sont quotidiens– que sur le réseau routier avoisinant. Augmenter encore le flux de voiture apparaît comme un non-sens tant au point de vue écologique qu'en ce qui concerne la qualité de vie des habitants (bruit, pollution, sécurité), et ce alors qu'un récent rapport de l'Agence Internationale de l'Energie recommande à la Suisse d'élaborer une stratégie de mobilité sur le long terme afin de décarboniser le secteur des transports.
- Deuxièmement, le projet de jonction autoroutière ne tient pas compte de l'équilibre à trouver entre mobilité automobile et mobilité douce ; plutôt que d'augmenter la capacité de l'autoroute, il faudrait développer des alternatives moins polluantes pour les automobilistes (création de parkings-relais en périphérie de l'agglomération, développement de l'offre de transports publics et de mobilité piétonnière et cyclable). Relevons de plus que la jonction de Malley se trouve à environ 1 km de la jonction proposée à Chavannes, et celle de Crissier à moins de 3 km. Il s'agit de distances extraordinairement courtes pour une autoroute, qui seraient beaucoup plus adéquate pour un boulevard urbain limité à 80 km/h.
- Troisièmement, le fait que la future jonction se situe –de manière aberrante– aux abords immédiats d'un tissu urbain très dense, avec, en particulier, pas moins de trois bâtiments scolaires à proximité (Concorde, Planta, Plaine), pose la question brûlante de la sécurité des piétons, et notamment des enfants, dans un secteur déjà accidentogène. L'augmentation du trafic induite par la nouvelle jonction autoroutière péjorerait encore la situation.
- Enfin, ce projet ne tient absolument aucun compte de la qualité de vie des habitants d'une région dans laquelle les valeurs limites en termes de bruit et de pollution sont, aujourd'hui déjà, régulièrement dépassées. L'impact actuel de la pollution et du bruit sur la santé des riverains est important, avec des conséquences tant sanitaires qu'économiques. Or, les mesures compensatoires prévues dans le projet de nouvelle jonction sont totalement insuffisantes au niveau du bruit et quasiment inexistantes au niveau de la pollution. La situation de Chavannes, commune coupée en deux par l'autoroute, ne doit pas être péjorée, et la santé des habitants doit passer avant un projet d'un autre temps, inutile et néfaste.

C'est pourquoi, nous, habitants de Chavannes-près-Renens, demandons instamment à la Municipalité de Chavannes-près-Renens de s'opposer au projet de jonction autoroutière dans notre Commune et de ne pas signer le projet de Convention y relative.

Nom et Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer à « Groupe Jonction », p. a. B. de Rham, Rue Centrale 25, 1022 Chavannes